

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS FACEBOOK LUDO LOISIRS X DRAGONS CATALANS

Article 1 — Organisation

La société Ludo Loisirs, située à Oms, immatriculée sous le numéro 511 490 906 00050, organise un jeu concours gratuit, sans obligation d'achat, sur sa page Facebook officielle.

Ce jeu concours est organisé en partenariat avec les Dragons Catalans.

Article 2 — Objet du jeu concours

Le jeu concours a pour objectif de faire gagner des places pour assister au match des Dragons Catalans du samedi 11 juillet 2026.

Article 3 — Conditions de participation

Le jeu concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, disposant d'un compte Facebook personnel valide.

La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Pour participer, le participant doit commenter la publication officielle du jeu concours publiée sur la page Facebook Ludo Loisirs avec le mot « Dragons Catalans ».

Une seule participation par compte Facebook sera prise en compte. Les commentaires multiples d'un même participant ne donnent pas de chances supplémentaires.

Toute participation incomplète, frauduleuse, automatisée, abusive ou ne respectant pas les présentes conditions pourra être annulée par l'organisateur.

Article 4 — Durée du jeu concours

Le jeu concours débute le mercredi 01 juillet et se termine le mercredi 8 juillet 2026 à 9h.

Aucune participation publiée après cette date et cette heure ne sera prise en compte.

Article 5 — Lots à gagner

Trois lots sont mis en jeu.

Chaque lot est composé d'un pack de 2 places pour assister au match des Dragons Catalans du samedi 11 juillet 2026.

Au total, 3 gagnants seront désignés. Chaque gagnant remportera 1 pack de 2 places.

Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni convertibles en argent. Aucun changement de date, compensation ou contrepartie financière ne pourra être demandé.

Article 6 — Désignation des gagnants

Les 3 gagnants seront désignés par tirage au sort aléatoire parmi l'ensemble des participations valides.

Le tirage au sort aura lieu le mercredi 8 juillet 2026.

L'organisateur se réserve le droit de procéder à un nouveau tirage au sort si un gagnant ne répond pas dans le délai indiqué, si ses coordonnées sont incomplètes ou si sa participation ne respecte pas le présent règlement.

Article 7 — Annonce et contact des gagnants

Les gagnants seront contactés uniquement par message privé depuis la page Facebook officielle Ludo Loisirs.

Les gagnants devront répondre au message de Ludo Loisirs dans un délai de 24h afin de confirmer l'acceptation de leur lot et les modalités de récupération des places.

Ludo Loisirs ne demandera jamais de coordonnées bancaires dans le cadre de ce jeu concours. Les participants sont invités à rester vigilants face aux faux comptes.

Article 8 — Récupération des places

Les places seront à récupérer à partir du mercredi 8 juillet 2026, jour du tirage au sort, et jusqu'au vendredi 9 juillet 2026 à 12h inclus.

Les modalités exactes de récupération seront communiquées aux gagnants par message privé.

Lieu de retrait : lieu exact de retrait à préciser entre les participants et Ludo Loisirs.

Si un gagnant ne récupère pas ses places dans les délais indiqués, le lot pourra être attribué à un autre participant tiré au sort.

Article 9 — Responsabilité

Ludo Loisirs ne pourra être tenu responsable en cas d'annulation, de report, de modification du match ou de tout événement indépendant de sa volonté.

Ludo Loisirs ne pourra également être tenu responsable en cas de problème technique lié à Facebook, à la connexion internet des participants ou à l'impossibilité de contacter un gagnant.

Article 10 — Données personnelles

Les données personnelles éventuellement collectées auprès des gagnants, telles que le nom, le prénom, le numéro de téléphone ou l'adresse email, seront utilisées uniquement pour permettre l'attribution et la remise des lots.

Ces données ne seront pas utilisées à d'autres fins sans accord préalable des personnes concernées.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles en contactant Ludo Loisirs à l'adresse suivante : [email de contact].

Article 11 — Acceptation du règlement

La participation au jeu concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 12 — Décharge Facebook

Ce jeu concours n'est ni organisé, ni géré, ni sponsorisé, ni associé à Facebook.

Facebook ne pourra être tenu responsable de l'organisation, du déroulement ou du résultat de ce jeu concours.